Aroéven

Des VACANCES à VIVRE

De 7 à 17 ans

Séjours vacances 2024

PROXIMITÉ • ITINÉRANTS • FRANCE • ÉTRANGER

Séjours

Séjours proposés par
l'Aroéven Pays de la Loire :
NANTES

www.aroeven-paysdelaloire.fr

POURQUOI PARTIR avec L'AROÉVEN ?

POUR NOTRE EXPÉRIENCE

- Depuis plus de 70 ans, nous nous engageons dans l'organisation des séjours de vacances de jeunes de 6 à 18 ans.
- Chaque année, ce sont 5 000 jeunes qui participent aux séjours des Aroéven.
- Notre implantation régionale nous permet une plus grande proximité, une écoute et une connaissance des besoins de chacun.
- Organisme de formation, nous accompagnons, suivons et évaluons nos équipes afin de garantir le respect de nos valeurs dans tous nos séjours de vacances.

POUR DES VACANCES À VIVRE ENSEMBLE

- Parce que nous sommes une association laïque et d'éducation populaire, à but non lucratif, créée par l'Éducation Nationale et complémentaire de l'école.
- Parce que tout au long de l'année, bénévoles et professionnels mènent des actions centrées sur l'accompagnement des jeunes dans et hors l'école (classes découverte, formations d'éducation à la citoyenneté, formations BAFA/BAFD...).
- Parce que nous défendons l'idée que tous les enfants ont le droit de partir en vacances.
- Parce que nos séjours sont basés sur les relations humaines, l'entraide, la solidarité et la lutte contre les discriminations et le harcèlement.
- Parce que nos séjours sont des lieux d'apprentissage et d'éducation à la vie sociale, culturelle et collective.

POUR DES JEUNES, ACTEURS DE LEURS VACANCES

- Les besoins et les attentes du jeune sont notre priorité. Nos objectifs premiers sont de lui permettre de disposer de son temps, changer d'air, partir à la découverte de nouveaux lieux, faire de nouvelles rencontres, s'amuser avec les copains.
- Les équipes d'animation accompagnent le développement de l'autonomie, de l'initiative de chaque participant en lui confiant la réalisation de temps de séjour (organisation d'une visite, d'une veillée, élaboration des repas, vaisselle...). Le jeune aura la possibilité de faire seul ou accompagné.
- La parole du jeune, le dialogue et l'écoute ont une place primordiale. Chaque jeune peut faire entendre ses idées dans le respect du groupe.

vacances apprenantes

Labellisés par l'Etat, ces séjours, ouverts à toutes les familles, associent renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, du développement durable.

En 2023, la plupart de nos séjours étaient labellisés « colos apprenantes ». Nous nous engageons pour 2024 à renouveler l'opération.

LA COLO, c'est apprendre AUTREMENT

et revenir avec de beaux souvenirs

S'OXYGÉNER

Partir en colo, c'est vivre dans des environnements de pleine nature, respirer l'air vivifiant de la mer, de la montagne ou de la campagne. C'est sortir de son environnement quotidien et recharger les batteries.

SE DÉPENSER :

L'activité sportive fait partie intégrante de nos séjours. Adaptée aux capacités de chacun et mettant en œuvre un esprit coopératif, d'entraide et de tolérance, elle offre l'opportunité de découvrir des activités nouvelles, des pratiques propres aux cultures régionales, aux éléments naturels du lieu de séjour (mer, montagne...).

DÉCOUVRIR CE QUI M'ENTOURE :

Principalement organisés sur le territoire Breton et Atlantique, mais permettant aussi l'évasion vers des territoires plus lointains, tous les séjours sont pensés pour que chacun puisse vivre pleinement l'environnement dans lequel il se déroule.

APPRENDRE DIFFÉREMMENT :

Les colos, ce sont les vacances et l'opportunité d'apprendre différemment, d'expérimenter et de constater que l'apprentissage ne concerne pas que les enseignements scolaires mais qu'il s'applique à tous les objets et instants de la vie.

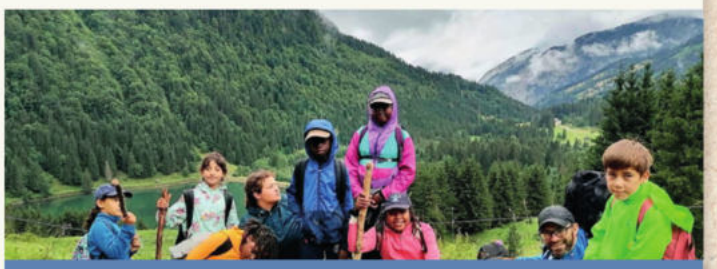

Encadrement

Les Aroéven ont fait le choix de recruter plus d'encadrants que la norme légale.

NOS ÉQUIPES S'ENGAGENT

- À préparer les séjours et proposer un véritable projet de séjour en cohérence avec le projet de l'association.
- À tout mettre en œuvre pour répondre aux attentes des jeunes et ainsi favoriser une vie collective agréable et sereine.
- À vous communiquer toutes les informations relatives aux séjours par l'envoi d'une lettre d'informations et à répondre à toutes vos questions.
- À vous donner régulièrement des nouvelles, pendant le séjour, par l'intermédiaire d'une messagerie vocale, d'un blog ou sur simple appel téléphonique.
- À tenir compte de vos avis et remarques après le séjour.
- À être joignables pendant le séjour.

Notre Projet Educatif

- LES VALEURS ET FINALITÉS
- NOS OBJECTIFS
- NOS ORIENTATIONS ÉDUCATIVES
- L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT
- LES ACTIVITÉS

Retrouvez l'intégralité de notre Projet Educatif sur notre site Internet
https://www.aroeven-bretagne.fr/sejours-de-vacances/notreprojet
https://www.aroeven-paysdelaloire.fr/le-projet-educatif-des-sejours-aroeven/

L'AROÉVEN *c'est aussi*

DES FORMATIONS POUR LES ÉLÈVES ET LES ADULTES EN MILIEU SCOLAIRE

- Formation des élu·e·s :
  - délégués, éco-délégués, CVL-MDL
- Accompagnement au renforcement des CPS :
  - Parcours Vivre Ensemble
  - Modules estime de soi, confiance en soi, affirmation de soi
- Des actions pour la prévention des conflits en milieu scolaire
  - Harcèlement, égalité filles-garçons, cyberharcèlement et écrans, préjugés et discrimination, gestion des conflits.
- Formation des équipes éducatives :
  - Communication Bienveillante et Gestion de conflits
  - Harcèlement programme pHARe
  - Dispositif de médiation par les pairs

DES PROJETS D'ÉCHANGES EUROPÉENS ET CULTURELS, EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS DE JEUNES

DES FORMATIONS BAFA-BAFD

(CF. P42)

SOMMAIRE

Ma colo au zoo de la Boissière du Doré

Séjour proche de Nantes, idéal pour un premier départ.
Viens découvrir les animaux du zoo et de la ferme.

7 jours - 7/11ans
Du 7 au 13 juillet 2024
Du 14 au 20 juillet 2024
Du 21 au 27 juillet 2024

p09

Ma colo au zoo de Branféré

Séjour proche de Nantes, idéal pour un premier départ.
Viens découvrir les animaux du zoo et profiter de la piscine du camping.

5 jours - 7/11ans
Du 8 au 12 juillet 2024
Du 15 au 19 juillet 2024
Du 22 au 26 juillet 2024

p12

Graff & sport aventure

Viens t'initier au street-art avec un artiste nantais réputé et laisser "ta trace". Le sport sera aussi au programme avec un kayak, de l'escalade et bien plus.

7 jours - 10/13ans
Du 8 au 14 juillet 2024
Du 15au 21juillet 2024

p13

Mix adrénaline dans les Pyrénées

Direction les Pyrénées pour un séjour dédié au sport, aux émotions fortes. L'occasion de rencontrer de nouvelles personnes tout en s'amusant.

14 jours - 14/17ans
Du 8 au 21 juillet 2024

p14

Fun sport expérience dans les Landes

Tu aime l'eau ? Ca tombe bien car tu en aura à volonté sur ce séjours qui se déroule en bord de mer. Sport et décontraction, tout un programme !!!

14 jours - 13/16ans
Du 8 au 21 juillet 2024

p15

¡Vamos a España!

Des vacances pour faire un beau voyage et plus pratiquer son espagnol. Le rêve... Vamo à España est un savant mélange de détente, d'activités et de culture.

14 jours - 15/17ans
Du 8 au 21 juillet 2024

p16

Formulaire d'inscription au centre de ce catalogue

Comment s'inscrire P.6
Coup de pouce aides au départ en vacances P7 et P8
Assurances voyages P.41
Objectif BAFA P.42
Conditions générales P43

COMMENT S'INSCRIRE ?

1/ INTERNET :
vous pouvez vous inscrire directement sur : **www.aroeven-bretagne.fr** Ou **www.aroeven-paysdelaloire.fr**

VERSION PAPIER : Contactez-nous afin d'obtenir le bulletin d'inscription ou téléchargez-le sur notre site Internet.

POUR LE PAIEMENT DE VOTRE ACOMPTE :
- Régler l'acompte par CB au moment de votre inscription,

ou

- imprimer le bulletin reçu dans votre boite mail après votre inscription Internet et retournez-le accompagné du paiement de 30% du coût du séjour (adhésion incluse dans le prix du séjour),
(Attention ! les bons CAF n'ont pas de valeur d'acompte.)

Que vous souhaitiez ou non bénéficier d'une assurance annulation avant départ, complétez la rubrique sur le bulletin d'inscription en cochant la case correspondante et en réglant le montant dû dès l'inscription. Celle-ci ne pourra pas être ajoutée après inscription (sauf exception et sur demande auprès du secrétariat rapidement après l'inscription).

2/ Dès réception du bulletin et de votre acompte, nous vous confirmerons votre inscription. Nous vous ferons parvenir **par mail** les documents obligatoires qui seront à nous retourner **dûment complétés et signés** par retour de **courrier**.

3/ 10 à 15 jours avant le début du séjour, vous recevrez la convocation au départ précisant les modalités, (lieu et horaires de rdv, blog, etc...). Le solde du séjour sera à régler avant le départ.

Fournir obligatoirement pour tous les séjours :

La copie des pages du carnet de santé **au nom du participant** avec les vaccins obligatoires ou un certificat attestant que les vaccins sont à jour.

ATTENTION, votre enfant part à l'étranger, vérifier dès à présent que votre jeune a en sa possession :

- une Carte Nationale d'Identité ou un Passeport en cours de validité ! une copie sera demandée à l'inscription,
- la Carte Européenne d'Assurance Maladie,
- l'autorisation de sortie de territoire

Aucun départ ne sera possible vers l'étranger sans les documents d'identité.

POUR LES RÈGLEMENTS, NOUS ACCEPTONS :
- Les chèques vacances (ANCV),
- Les aides VACAF, pensez à communiquer vos droits au moment de l'inscription, attention, ils n'ont pas de valeur d'acompte),
- Les prises en charge d'un tiers payeur (comités d'entreprises, services sociaux, etc...)

COUP DE POUCE

AIDES AU DEPART EN VACANCES

Auprès de votre Caisse d'Allocations Familiales ou de la Mutualité Sociale Agricole :

Les Aroéven Bretagne et Pays de la Loire sont conventionnées VACAF pour l'AVE (Aides au départ Enfant).

Les conventionnements VACAF par département sont :

- les Côtes d'Armor (22)
- l'Ille et Vilaine (35)
- la Loire Atlantique (44)
- le Maine et Loire (49)
- le Morbihan (56)
- la Mayenne (53)
- la Sarthe (72)
- la Vendée (85)

Rendez-vous sur votre espace CAF afin de connaitre vos droits. Les allocataires sont informés en début d'année de leurs droits à l'aide au départ vacances enfant.

Inscription d'enfants d'une même fratrie (Aroéven Bretagne uniquement)

40€ de réduction sur le 2ème enfant
80€ de réduction sur le 3ème et par enfant supplémentaire

Carte Cézam (Aroéven Bretagne uniquement)

Cette carte donne droit à 5% de réduction sur le prix du séjour. Transmettre la copie de votre carte d'adhérent au moment de l'inscription. (Aucun remboursement ne sera effectué ultérieurement).

Auprès des Municipalités

Certaines municipalités accordent par l'intermédiaire des centres communaux d'action sociale (CCAS) des aides directement déductibles du prix du séjour.

Auprès des Entreprises et Administrations

Votre comité d'entreprise est partenaire de l'Aroéven Bretagne, une réduction de 5% vous sera accordée sur le prix du séjour.
L'Aroéven Pays de la Loire est conventionnée avec le COS de Nantes et différents CSE.
Les comités d'Entreprise ou Services Sociaux accordent selon des critères propres, soit des aides directement versées à l'organisme, soit des remboursements aux familles.

Bourses Aroéven Bretagne

– **8€/jour** de réduction aux jeunes boursiers Education Nationale (sur présentation du justificatif de l'année en cours) ou aux jeunes dont le QF est <ou=750€ (sur présentation de l'attestation CAF du mois en cours).

Bourses Aroéven Pays de la Loire

– **10€/jour** de réduction aux jeunes boursiers Education Nationale (sur présentation du justificatif de l'année en cours).

Association JPA (Jeunesse au Plein Air) – Aides au premier départ

Votre enfant n'est jamais parti en centre de vacances ? Suivant les départements et suivant les fonds disponibles, des aides au départ en vacances sont attribuées sur dossier. Pour connaitre les coordonnées de votre département, rendez-vous sur : www.jpa.asso.fr

Paiement échelonné

Si vous souhaitez échelonné votre paiement, contactez au plus tôt l'Aroéven concernée.

COUP DE POUCE

COLOS APPRENANTES ET PASS COLO !

COLOS APPRENANTES

Vous avez été nombreux·ses à bénéficier des aides dans le cadre des colos apprenantes en 2023, celles-ci seront reconduites en 2024.

Qu'est-ce que c'est ?
C'est une aide pour les départs en séjour de vacances en France mais aussi à l'étranger à condition que ce soit dans un pays frontalier du territoire métropolitain. Vous pouvez peut-être en bénéficier et cette aide prend en charge une grande partie du prix du séjour !

Qui est éligible ?
Les personnes habitant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou en zone de revitalisation rurale,
Les jeunes en situation de handicap,
Les jeunes en décrochage scolaire,
Les familles dont le QF (CNAF) est inférieur ou égal à 1500€.
Un document certifiant de cette éligibilité vous sera demandé lors de l'inscription.

Quel montant le dispositif prend-il en charge ?
Pour les foyers éligibles, le reste à charge sera toujours de 5€ par jour et par jeune. L'aide ne peut être accordée qu'une seule fois par mineur et par année.
Vous êtes éligible ? Contactez-nous pour en profiter !

Les aides citées ci-dessus seront attribuées dans la limite des fonds disponibles.

LE PASS COLO ! (NOUVEAU À PARTIR DE CETTE ANNÉE)

Qu'est-ce que c'est ?
Le « Pass colo » est une participation financière de l'état pour les séjours en colonie de vacances.
Il ne concernera pas tous les mineurs. En effet, **le dispositif s'adressera uniquement aux enfants de 10 et 11 ans**, c'est-à-dire à ceux qui sont scolarisés en CM2 et qui rentrent au collège l'année prochaine.

Qui est éligible ?
- Les familles dont le quotient familial **CAF** est égal ou inférieur à 1500€

Il sera nécessaire de **déposer une demande sur un site internet dédié** qui sera géré par les CAF. Les familles concernées devraient recevoir un message informatif avant l'été. Pour information, cette aide ne sera pas attribuée automatiquement à ses bénéficiaires mais sera versée à l'organisateur et viendra en déduction du prix du séjour.

Quel montant le dispositif prend-il en charge ?
Ce montant n'est pas forfaitaire :
il oscille entre 200 et 350€.
- 350 euros pour un QF de moins de 200€
- 300 euros pour les QF compris entre 201 et 700€
- 250 euros pour les QF compris entre 701 et 1.200€
- 200 euros pour les QF compris entre 1201 et 1.500€

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter.

MA COLO AU ZOO DE LA BOISSIÈRE DU DORÉ (44)

Boissière du Doré
Loire-Atlantique (44)
S'inscrire à Nantes

Accueil sur place

- 24 jeunes
- 7/11 ans

Colo idéale pour les premiers départs

TES VACANCES :

Une semaine de vacances pour que nous rencontrions les animaux sauvages du parc zoologique de la Boissière du Doré, mais aussi les animaux domestiques de la ferme de la Péquinière. Tu seras au milieu de la nature avec plusieurs visites du zoo, la découverte de différents oiseaux, des rencontres exotiques avec les reptiles et des jeux d'enquête dans le parc pour apprendre à protéger les animaux en voie de disparition. A la mi-séjour, tu iras à la rencontre des animaux de la ferme, apprendras à fabriquer du beurre et participeras à la traite des vaches. Tu deviendras un apprentis soigneurs avec la préparation des gamelles pour les primates, le nourrissage des Loriquets ou pélicans, des girafes ou des ours. Tu auras l'occasion de vivre une immersion dans la pleine des girafes et de participer à leurs nourrissages.
Venir à la Boissière du Doré, c'est aussi s'amuser avec ses copains et copines tout en apprenant à respecter la nature qui t'entoure. Grâce à la ferme de la Péquinière qui pratique l'agriculture raisonnée, tu apprendras à être attentif à l'environnement et au bien-être des animaux.

LOGEMENT :

Le groupe sera hébergé en tente igloo 3 places au camping de la ferme de la Péquinière à la Boissière du Doré qui bénéficiera de la quasi exclusivité du camping et d'une grande tente collective en cas d'intempéries.
Le groupe sera associé aux tâches de la vie collective (ranger les tentes et le campement, débarrasser et nettoyer les tables après les repas, achats de denrées alimentaires...).

Dates	Durée	Tarif (tout compris)
Du 7 au 13 juillet 2024	7 jours	390€ (sur place) **OU** 420€ (tout compris)
Du 14 au 20 juillet 2024		
Du 21 au 27 juillet 2024		

> Découvrez les aides possibles en pages 7 et 8.
> Éligible «PASS COLO»

TRANSPORT :

Minibus de Nantes ou sur place.

DÉPART ET RETOUR :

Nantes ou sur place.

ENCADREMENT :

1 directeur·rice et 1 animateur·rice pour 8

DOCUMENTS À FOURNIR :

- Fiche sanitaire de liaison + copie des vaccins

Activités

- **Rencontres avec les animaux du parc et les soigneurs-animalier**
- **Préparations de rations alimentaires et distribution**
- **Enquête dans le zoo pour apprendre à préserver les animaux menacés**
- **Nourrissage des girafes dans la plaine africaine**
- **RDV privé avec les pensionnaires du vivarium**
- **Fabrication de beurre**
- **Visite de la ferme**

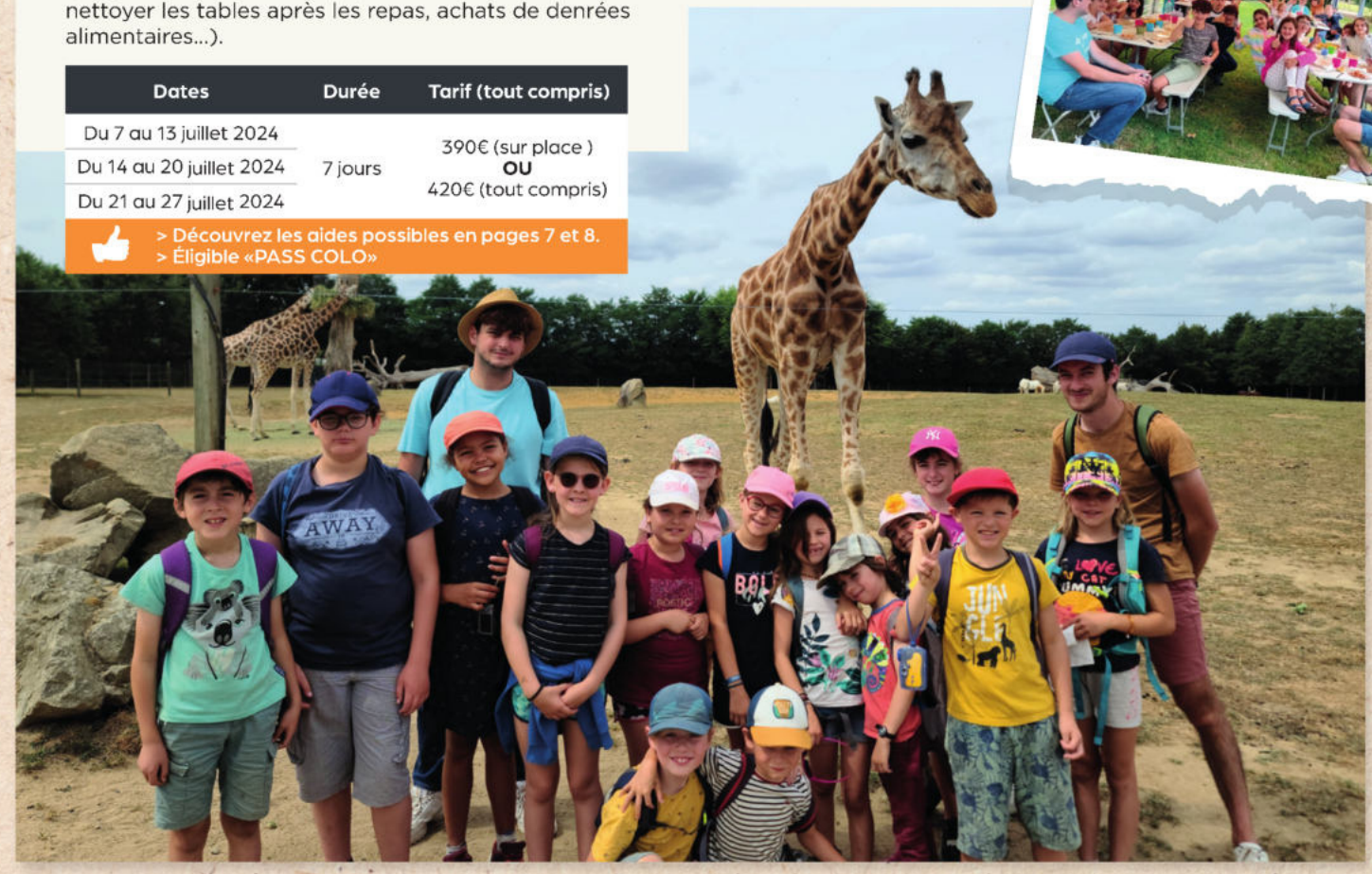

Bulletin d'inscription

Aroéven Pays de la Loire - 4, rue de la Perriere 44200 NANTES
Téléphone - 02 40 34 20 02 - Courriel aroeven.nantes@aroeven.fr

1. Compléter toutes les rubriques en majuscules ; 2. Dater et signer ; 3. Envoyer le bulletin d'inscription avec le règlement demandé ; 4. L'envoi des informations pratiques concernant le séjour est conditionné à la réception du versement du solde.

Réservé à l'Aroéven
Date d'arrivée / / _____
N° du dossier _____

Le séjour

Nom du séjour _____ Réf. du dossier _____

Date de départ _____ o Ville de départ _____ o Sur place

Date de retour _____ o Ville de retour _____ o Sur place

Pour les séjours à options : option choisie _____ Montant en Euros _____

Le participant

NOM et Prénom _____

Sexe o Garçon o Fille Né(e) le _____

Le participant viendra-t-il avec un(e) ami(e) ? Si OUI, indiquer NOM et Prénom _____

Le participant viendra-t-il avec un frère ou une soeur ? Si OUI, indiquer NOM et Prénom _____

Le responsable légal

o Madameo Monsieur NOM et Prénom _____

Adresse _____

Email _____ Tél. 1 _____ Tél. 2 _____

La confirmation d'inscription et les documents nécessaires au départ vous seront transmis prioritairement par email, merci d'indiquer le plus lisiblement possible votre adresse.

Le cas échéant, coordonnées de l'éducateur(rice) ou de l'assistant(e) social(e) en charge de l'inscription

NOM et Prénom _____

Email _____ Tél. 1 _____ Tél. 2 _____

Adresse de facturation *(si différente de celle du responsable)*		Adresse où seront envoyés les renseignements concernant le départ *(si différente de celle du responsable)*	
Nom	Prénom	Nom	Prénom
Adresse		Adresse	
Tél. 1	Tél. 2	Tél. 1	Tél. 2
Emai l		Emai l	

Le réglement

Prix du séjour (options incluses)

oJe règle le montant de€ (~~acompte de 30%~~) **ET** je m'engage à règler le solde soit € _____

OU oJe règle le montant total du séjour soit € (**~~obligatoire pour les inscriptions~~ à moins de 30 jours du départ)**

Le séjour peut être réglé par chèque, chèque vacances ANCV, carte bancaire ou espèces (voir directement avec l'Aroéven).

Assurance annulation optionnelle **Souscription possible uniquement au moment de l'inscription.** *Conditions et garanties à demander à l'Aroéven ou disponible sur le site* ***www.aroeven.fr***

oJe souscris à l'assurance annulation correspondant à 4,44% du prix du séjour et après avoir pris connaissance des conditions générales.

oJe ne souscris pas à l'assurance annulation.

o***Aides aux vacances*** **Les aides obtenues seront déduites du solde.**

Bénéficiez-vous d'une aide aux vacances ? Si OUI, merci de préciser la nature des aides perçues :

oCaisses d'Allocations Familiales. Auquel cas, joindre le justificatif correspondant ou indiquer le n° d'allocataire _____

oEmployeur / Comité d'entreprise, lequel ? _____

oCollectivité, laquelle ? _____

o Autres _____

Je sousigné(e) (NOM, Prénom) _____

agissant tant pour moi-même que pour le compte de la personne inscrite, adhère à l'association et certifie avoir pris connaissance des conditions générales de l'agrément tourisme et des conditions générales qui figurent sur le site **www.aroeven.fr** et les accepte.

Fait àLe _____ _____

Signature du responsable légal (obligatoire)

Association adhérente à la Fédération des Aroéven-Foéven- 67, rue Vergniaud 75013 Paris, immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le n° IM075120017. Garant financier : UNAT-8, rue César Franck-75015 Paris. Assureur RCP, MAIF : contrat n°0901219D. Les informations recueillies sont nécessaires pour procéder à l'inscription du participant. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association pour une durée maximale de trois ans. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de recti- fication aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et accéder aux informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Fédération des Aroéven-Foéven : contact@aroeven.fr

MA COLO AU ZOO DE BRANFÉRÉ

Branféré – Morbihan (56)
S'inscrire à Nantes

Accueil sur place

- **15 jeunes**
- **7/11 ans**

TES VACANCES :

Cette semaine sera l'occasion de faire des rencontres avec plus de 1000 animaux du parc animalier et botanique de Branféré reproduisant un environnement proche des conditions de vie des animaux. Grâce aux 4 demi-journées prévues dans le parc, les animateurs et animatrices de l'école de la nature, nous présenteront la manière dont les animaux utilisent leurs sens pour communiquer entre eux et les raisons pour lesquelles certaines espèces sont menacées. Un soir, nous aurons l'occasion d'aller observer à la lampe torche, les activités des animaux qui ne sortent que la nuit. Aussi, nous verrons les animaux de la savane, contemplerons le spectacle d'oiseaux, l'univers marin, et observerons une grande diversité de singes et de primates. Nous terminerons les journées dans le parcabout®, véritable filet de 3000 m² suspendu aux arbres.
Venir à Branféré, c'est aussi s'amuser avec ses copains et copines tout en apprenant à respecter la nature qui nous entoure et le bien-être des animaux.

LOGEMENT :

Nous serons hébergés en tente igloo 3 places au camping trois étoiles « La Blanche Hermine » avec piscine couverte, à Muzillac. Chacun participera à la vie collective avec l'aide de l'équipe d'animation.

TRANSPORT :

Minibus de Nantes ou sur place.

Dates	Durée	Tarif (tout compris)
Du 8 au 12 juillet 2024	5 jours	420€ (tout compris)
Du 15 au 19 juillet 2024		
Du 22 au 26 juillet 2024		

> Éligible «PASS COLO»

DÉPART ET RETOUR :

Nantes ou sur place.

ENCADREMENT :

1 directeur·rice et 1 animateur·rice pour 8

DOCUMENTS À FOURNIR :

- Fiche sanitaire de liaison + copie des vaccins

Activités

- **Rencontres avec les animaux du parc et les animateurs·trices de l'école de la nature**
- **Préparations de rations alimentaires et distribution**
- **Jeu de l'oie dans le zoo pour apprendre à préserver les animaux menacés**
- **Visite des bâtiments où se reposent les animaux de la plaine africaine**
- **Veillée pour découvrir la vie des animaux qui sortent la nuit**
- **Jeux dans le parcabout®**

GRAFF & SPORT AVENTURE

Nantes – Loire-Atlantique (44)
S'inscrire à Nantes

Accueil sur place

- 15 jeunes
- 10/13 ans

RATZ ONE
@ZETARONE

TES VACANCES :

Prépare-toi pour une expérience de vacances exceptionnelle à la Base Loisir Nature de Pont Caffino et à Nantes. Ce séjour t'offre une opportunité de t'initier au street art durant 3 jours en compagnie d'un street artiste nantais reconnu.
Plus que le maniement des bombes de peinture tu t'approprieras cette culture au travers d'une déambulation dans la ville. Tu découvriras cet art urbain qui nous entoure au quotidien. Tu pourras t'inspirer de tes artistes préférés pour réaliser tes croquis avant de laisser « ta trace ». ET OUI ! Tu réaliseras une fresque collectivement sur le mur de l'Aroéven, à Nantes.
En plus de ton immersion dans la culture urbaine, tu auras l'occasion de t'essayer à l'escalade, de vivre l'adrénaline de la tyrolienne, de pagayer en kayak sur les eaux tranquilles de la Maine, et d'améliorer tes compétences au tir à l'arc. Mais ce n'est pas tout ! Nous t'emmènerons également découvrir ou redécouvrir la ville de Nantes. L'occasion de faire un tour de carrousel ou d'éléphant aux Machines de l'île, une expérience unique et magique.
Ce séjour dynamique mêle sport, nature, détente, découverte, et une immersion artistique que tu ne trouveras nulle part ailleurs. Ne manque pas cette opportunité unique !

LOGEMENT :

Nous serons hébergés en tente igloo 3 places au camping de la Base Loisir Nature de Pont Caffino. Chacun participera à la vie collective avec l'aide de l'équipe d'animation.

Dates	Durée	Tarif (tout compris)
Du 8 au 14 juillet 2024	7 jours	510€ (sur place) **OU** 540€ (tout compris)
Du 15 au 21 juillet 2024		

> Éligible «PASS COLO»

TRANSPORT :

Minibus de Nantes ou sur place.

DÉPART ET RETOUR :

Nantes ou sur place.

ENCADREMENT :

1 directeur·rice et 1 animateur·rice pour 8

DOCUMENTS À FOURNIR :

- Fiche sanitaire de liaison + copie des vaccins
- Test d'aisance aquatique ou test anti-panique (délivré en piscine)
- Copie de la Carte Nationale d'Identité

Activités

- **3 journées de découverte du graffiti**
- **VISITE DE NANTES (château, graffitis, musées, à vous de choisir...)**
- **Carrousel des mondes marins OU balade en éléphant**
- **Initiation à l'escalade avec un moniteur diplômé**
- **Activité tir à l'arc**
- **Tyrolienne au-dessus de la rivière de la Maine**
- **Balade en kayak avec un moniteur diplômé**

MIX ADRÉNALINE DANS LES PYRÉNNÉES

Oloron-Sainte-Marie – Pyrénées-Atlantiques (64)
S'inscrire à Nantes

- 24 jeunes
- 14/17 ans

TES VACANCES :

Tu rêves de grands espaces et d'émotions fortes ? Ce séjour à la montagne est fait pour toi ! Le groupe aura son propre chalet à Oloron, juste en face du gave d'Aspe. C'est dans ce torrent de la région que tu expérimenteras des activités sportives telles que le rafting et l'hydro speed sous l'accompagnement des moniteurs du centre nautique de SOEIX. Il faudra ensuite assurer tes appuis sous terre car nous irons à la découverte du monde souterrain de la région lors d'une session de spéléologie. Après l'effort, le réconfort... Tes animateurs vous accompagneront à la découverte de la vallée du Béarn et de la Soule en vous proposant des randonnées, des sorties dans les chefs-lieux de la région et des « quartiers libres ». Les plus motivés pourront se porter volontaires pour organiser, avec l'équipe d'animation, une randonné en bivouac.
Grands jeux, baignades en plein air et veillées seront bien sûr au programme sur toute la durée du séjour et il ne manque que TOI pour venir le compléter. Un budget supplémentaire sera alloué pour vous permettre de choisir et de vivre des activités en grand ou en petit groupes.

LOGEMENT :

Le groupe logera dans un gite basé à Oloron et situé juste en face du gave d'Aspe. Le groupe sera associé aux tâches de la vie collective (ranger le lieu d'hébergement, préparer les repas avec des produits locaux, rangement des lieux de vie, achats des denrées alimentaires...).

TRANSPORT :

Autocar.

DÉPART ET RETOUR :

Nantes, Niort, Bordeaux, Labenne, Oloron-Sainte-Marie.

ENCADREMENT :

1 directeur·trice et 1 animateur·trice pour 8 jeunes dont 1 assistant·e sanitaire et Surveillant·e de baignade.

DOCUMENTS À FOURNIR :

- Fiche sanitaire de liaison + copie des vaccins
- Test d'aisance aquatique ou test anti-panique (délivré en piscine)
- Copie de la Carte Nationale d'Identité

Activités

- **Rafting**
- **Hydro-speed**
- **Spéléologie**
- **Découverte de la région**
- **Randonnées**
- **Baignades**
- **Veillées**
- **Un budget activité(s) dédié pour que vous puissiez adapter le séjour à vos envies**

Dates	Durée	Tarif (tout compris)
Du 8 au 21 juillet 2024	14 jours	1050€ (tout compris)

> Découvrez les aides possibles en pages 7 et 8.

FUN SPORTS EXPÉRIENCE DANS LES LANDES (40)

Les Landes (40)
S'inscrire à Nantes

Accueil sur place

- 15 jeunes
- 13/16 ans

TES VACANCES :

Des vacances pour expérimenter des nouvelles activités à sensation entre copains ! Le groupe s'installera dans un camping avec piscine dans la région de Labenne au bord de l'océan, pour pouvoir rayonner vers la ville de Biarritz, profiter de l'atmosphère de Bayonne, des plages et reliefs de la Nouvelle Aquitaine. Cet environnement sera l'occasion d'expérimenter des nouvelles activités comme le waterjump, la bouée tractée ainsi que de passer une journée dans un parc aquatique... Nous changerons ensuite de décore et vous prendrez de la hauteur avec l'activité accrobranche. Des sorties, des « quartiers libres », des grands jeux, des baignades et bien d'autres encore selon les opportunités locales seront proposés par les animateurs ou décidés en petit groupe. Un environnement varié, un programme actif, des vacances qui mêlent aventure et décontraction. Un budget supplémentaire sera alloué pour vous permettre de choisir et de vivre des activités en grand ou en petit groupes.

LOGEMENT :

Le groupe campera au camping « les pins bleus » à Labenne, en tente igloo 3-4 places dans un camping avec piscine. Le groupe sera associé aux tâches de la vie collective (ranger les tentes et le campement, préparer les repas avec des produits locaux, débarrasser et nettoyer les tables, achats des denrées alimentaires...).

TRANSPORT :

Autocar.

DÉPART ET RETOUR :

Nantes - Niort - Bordeaux - Labenne.

ENCADREMENT :

1 directeur·trice et 1 animateur·trice pour 8 jeunes dont 1 assistant·e sanitaire et Surveillant·e de baignade.

DOCUMENTS À FOURNIR :

- Fiche sanitaire de liaison + copie des vaccins
- Attestation de capacité à la pratique des activités nautiques. (délivrée en piscine)
- Copie de la Carte Nationale d'Identité

Activités

- **Bouée tractée**
- **Waterjump**
- **Accr'eau park**
- **Accrobranche**
- **Parc aquatique**
- **Un budget activité(s) dédié pour que vous puissiez adapter le séjour à vos envies**

Dates	Durée	Tarif (tout compris)
Du 8 au 21 juillet 2024	14 jours	990€ (tout compris)

> Découvrez les aides possibles en pages 7 et 8.

¡VAMOS A ESPAÑA!

Espagne
S'inscrire à Nantes

- 18 jeunes
- 15/17 ans

TES VACANCES :

Es-tu prêt(e) à embarquer pour un voyage inoubliable à travers l'Espagne ? Un séjour conçu pour les voyageurs aventureux et curieux qui souhaitent explorer le pays d'une manière authentique en utilisant les transports en commun pour se fondre dans le quotidien espagnol.
Au cours de ce séjour, tu auras l'opportunité de plonger au cœur de la culture locale. Tu visiteras des endroits emblématiques tels que Madrid, Barcelone et Tarragone. Chacune de ces villes offre une histoire riche, une architecture à couper le souffle, des musées grandioses et des plages fascinantes. Tu aimes l'adrénaline ? Ça tombe bien car nous passerons aussi une journée entière au parc PortAventura à Tarragone. Une fois les villes repérées l'équipe d'animation organisera des quartiers libres. Ce sera l'occasion de « te perdre » dans les quartiers historiques et de déguster de succulents Churros con chocolate !
Ce séjour sera l'occasion de t'initier à l'itinérance, car chaque jour sera une nouvelle aventure. Tu apprendras à naviguer dans les systèmes de transports en commun, à interagir avec les habitants locaux, à surmonter les défis linguistiques et à t'immerger dans la culture espagnole.
¡VAMOS A ESPAÑA!

LOGEMENT :

Pour chacune des étapes du séjour le groupe sera logé en camping ou en auberge de jeunesse.

TRANSPORT :

Car, train et transports en commun.

Dates	Durée	Tarif (tout compris)
Du 8 au 21 juillet 2024	14 jours	1290€ (tout compris)

> Découvrez les aides possibles en pages 7 et 8.

DÉPART ET RETOUR :

Nantes, Niort, Bordeaux.

ENCADREMENT :

1 directeur·trice et 1 animateur·trice pour 8 jeunes
dont 1 assistant·e sanitaire et Surveillant·e de baignade

DOCUMENTS À FOURNIR :

- Fiche sanitaire de liaison + copie des vaccins
- Attestation de capacité à la pratique des activités nautiques. (délivrée en piscine)
- Copie de la Carte Nationale d'Identité
- Autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie

Activités

- **Barcelone, ses bâtiments art nouveau, le quartier animé de la Rambla...**
- **Visite du parc Güell à Barcelone**
- **Jeux de plage (freesbee, volley, raquettes...)**
- **Quartiers libres pour flâner et acheter des souvenirs**
- **Une journée au parc Port Aventura**
- **Tarragone, ses vestiges romains et sa plage.**
- **Madrid, ses quartiers hauts en couleurs et le palais royal**
- **Dégustations gastronomiques locales**
- **Un budget activité(s) dédié pour que vous puissiez adapter le séjour à vos envies.**

PortAventura

ASSURANCES VOYAGES...

« Annulation voyage avant départ » à souscrire à l'inscription

OBJET :

La garantie permet au participant d'obtenir le remboursement des sommes dues à l'Aroéven lorsqu'il annule son voyage pour une cause prévue par la convention.

PÉRIODE D'EFFET :

La garantie est acquise dès sa souscription, qui doit intervenir à l'inscription au séjour jusqu'au moment du départ. Elle ne s'exerce pas au cours du séjour.

SOUSCRIPTION :

4,44 % du montant du séjour (à verser au moment de l'inscription).

GARANTIE :

Remboursement dans tous les cas où l'annulation aura été justifiée par :

Maladie grave, accident corporel subi du participant, de son conjoint, de son concubin, de ses ascendants ou descendants en ligne directe.

Décès du participant, de son conjoint ou de son concubin, de ses frères, sœurs, beaux-frères, belles sœurs, gendres, belles filles du participant.

Licenciement économique du participant, de son conjoint ou de son concubin, du père ou de la mère du participant mineur.

FORMALITÉS DE DÉCLARATION :

Le participant ou ses ayants droit sont tenus d'aviser par écrit l'Aroéven, dans les 10 jours suivant la survenance de l'évènement dûment justifié (certificat médical, acte de décès...).

REMBOURSEMENT :

Le remboursement sera effectué après vérification du dossier.

« PENDANT LE SÉJOUR »

Les participants bénéficient des garanties MAIF au titre des dommages corporels, de la responsabilité civile et des dommages aux biens ainsi qu'à Inter Mutuelles Assistance (IMA) en cas de rapatriement. Les biens des jeunes sont garantis jusqu'à 600€, une franchise de 150€ (250€ en cas de vol dans ou sur un bateau ou véhicule) étant appliquée, **nous déconseillons vivement d'emporter des objets et vêtements de valeurs pendant les séjours. Les espèces, titres et valeurs sont exclus de cette garantie. Tout préjudice occasionné volontairement par un jeune ne sera pas couvert.**

La couverture d'assurance souscrite par l'Aroéven auprès de la MAIF est mise à disposition de ses adhérents sur simple demande.

INFOS COLO PRATIQUE
disponibles en ligne sur :
www.aroeven.bretagne.fr

OBJECTIF BAFA

LE BAFA, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- C'est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. Ce brevet permet d'exercer dans les centres de vacances et de loisirs, auprès d'enfants et d'adolescents à titre non professionnel et de façon occasionnelle (le mercredi, durant les vacances scolaires...).
  Il est délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la vie Associative.
  Des aides financières sont possibles à l'Aroéven et auprès de votre CAF.
- Renseignements sur www.aroeven-bretagne.fr ou www.aroeven-paysdelaloire.fr et auprès de la CAF de votre département.

COMMENT SE PASSE LA FORMATION ?

1 **Stage de formation générale** 8 jours

2 **Stage Pratique** 14 jours minimum continus ou discontinus en Accueil Collectif de Mineurs (séjours de vacances, centre de loisirs...)

18 mois max.

3 **Stage Approfondissement** 6 jours, permet d'approfondir une thématique.

OU

Stage Qualification 8 jours, permet d'acquérir une compétence technique/ pédagogique

30 mois max.

BAFA Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION ?

- Pour être candidat.e, tu dois avoir 16 ans révolus au premier jour du stage (sans possibilité de dérogation).

CONSULTATION DES STAGES NATIONAUX SUR :

www.aroeven-paysdelaloire.fr
www.aroeven-bretagne.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES

A quoi correspondent les prix des séjours ?

Les prix s'entendent tout compris (adhésion incluse) : hébergement, transport, alimentation, activités, encadrement, assurances (sauf assurance personnelle annulation), frais de dossier.

Nos prix sont forfaitaires : aucun remboursement ne pourra avoir lieu si le jeune n'a pas utilisé une prestation (ex : arrivée directe au centre...). Quel que soit le motif d'interruption, tout séjour commencé est dû.

Hébergement

Le type d'hébergement est mentionné pour chaque séjour : camping ou hébergement collectif.

Transport

Le mode de transport est mentionné pour chaque séjour : train, bateau, avion, minibus, autocars.

Convoyage

Suivant les séjours proposés, un service de convoyage est organisé. Les villes de convoyage proposées sont indiquées pour chaque séjour.

Les retards ne sont pas tolérés. Toute modification des villes de départ et d'arrivée doit être signalée par téléphone ou par courriel à l'Aroéven organisatrice du séjour.

Formalités administratives

Sur chaque encart de séjour, figurent les documents obligatoires :

Selon les pays, il faut (attention aux délais d'obtention) :

- Pièce d'identité en cours de validité jusqu'au jour du retour : soit un passeport nominatif (valable 6 mois après le jour du retour), soit une carte nationale d'identité en cours de validité.
- Pour les pays hors Union Européenne, le jeune doit avoir un passeport nominatif individuel. Les **ressortissants étrangers** doivent se renseigner suffisamment à l'avance auprès de la préfecture ou de leur consulat ou ambassade afin de se procurer les documents nécessaires à leur passage des frontières.
- La Carte Européenne d'Assurance Maladie délivrée par la Sécurité Sociale en vue de l'éventuelle prise en charge des frais de santé.
- Pour tous les séjours à l'étranger, un formulaire d'autorisation de sortie de territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale + Photocopie du titre d'identité du parent signataire.

Selon le séjour et les activités proposées :

- Un certificat médical autorisant la pratique de certaines activités bien spécifiques.
- Une attestation de capacité à la pratique des activités nautiques et aquatiques ou test anti-panique.

Tous les documents demandés devront être adressés impérativement dans les délais impartis à l'Aroéven ou exceptionnellement et sur accord du directeur remis au moment du départ.

La non présentation des documents d'identité et documents administratifs demandés sera considérée comme une annulation non justifiée.

Renvoi d'un jeune pendant le séjour :

Tout manquement grave aux règles élémentaires de la vie de groupe, tout comportement mettant en danger physique ou moral le jeune lui-même ou tout ou partie du groupe pourrait entraîner l'exclusion d'un participant. Elle sera sans appel et les frais engagés seront assumés par les parents ou les responsables légaux du jeune.

Réclamations

Les réclamations concernant les séjours devront être effectuées par lettre recommandée à l'Aroéven dans un délai de trente jours après le séjour.

Droit à l'image

- L'Aroéven se réserve le droit d'utiliser les photos prises lors d'un séjour (publications supports papiers, électronique, web, site internet, expositions, diaporamas, CD photos remis aux participants, etc.). En aucun cas les images ne seront utilisées dans un autre cadre que celui des Aroéven.
- Si la famille ou le représentant légal ne souhaite pas que l'enfant figure sur lesdites photos, il est nécessaire de le mentionner sur le document « Autorisation Droit à l'image » transmis par nos soins avec la fiche sanitaire. Vous pouvez également nous transmettre au plus tard 8 jours avant le début du séjour un refus écrit.

Loi « informatique et Libertés » - données personnelles

- Toute commande de séjour fera l'objet d'un enregistrement informatique.
- Conformément à la Loi n°78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles traitées les concernant. Si l'adhérent souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, le responsable de la base de données de l'Aroéven les lui communiquera sur simple demande écrite à l'adresse mentionnée sur les différents documents reçus de l'Aroéven. Pour plus d'informations, consulter la politique de confidentialité des données personnelles indiquée sur nos sites Internet.

Modification et annulation d'un séjour par l'Aroéven :

- En cas d'inscriptions insuffisantes, l'Aroéven se réserve le droit d'annuler un séjour. Si le séjour auquel votre enfant est inscrit ne peut avoir lieu, l'Aroéven vous préviendra au plus tard 21 jours avant le départ et proposera ou le transfert sur un autre séjour ou le remboursement des sommes versées.
- Si pour une raison indépendante de sa volonté, l'Aroéven devait modifier les conditions d'hébergement ou de transport, elle en avertirait immédiatement le participant. De même si une activité dominante ne pouvait être pratiquée, l'Aroéven s'engage à remplacer celle-ci par une activité compensatrice. Dans ces deux cas, le participant pourra décider soit d'annuler son inscription, les acomptes versés lui seront alors remboursés sans retenue, soit d'accepter les propositions sans autre recours ultérieur possible.

Annulation par la famille :

Toute annulation doit être signalée par téléphone et confirmée par courrier.

Quel qu'en soit le motif, les retenues s'organisent selon le barème suivant : Si l'annulation survient :

Plus de 30 jours avant le départ, 50€ pour frais de gestion de dossier.

Entre 30 jours et 21 jours avant le départ, il sera retenu 30% du prix total du séjour.

Entre 20 jours et 15 jours avant le départ, il sera retenu 60% du prix total du séjour.

Entre 14 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 80% du prix total

Moins de 8 jours avant le départ ou absence au départ, 100% du prix total.

Quel que soit le motif de l'interruption du séjour, tout séjour commencé est dû.

« Association adhérente à la Fédération des Aroéven-Foéven-67, rue Vergniaud 75013 Paris, immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le N° IM075120017» • Garant financier (UNAT – 8 rue César Franck – 75015 Paris). Assureur RCP, MAIF, contrats N° 0901623M (Aroéven Pays de la Loire) et 0901219D (Aroéven Bretagne).

Pour partir en vacances,
de nombreux organismes sont à vos côtés financièrement :

vacances apprenantes

Aroéven
Bourse - Paiement échelonné

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Municipalités

CCAS
centre communal d'action sociale

Allocations Familiales

Ville de Nantes

Jeunesse au Plein Air

Comité d'Entreprise

ancv

cezam
La carte clé

Nantes Métropole

Réalisation et impression : Média Graphic Rennes

vacances apprenantes

Labellisés par l'Etat, ces séjours, ouverts à toutes les familles, associent renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, du développement durable.

En 2023, la plupart de nos séjours étaient labellisés « colos apprenantes ». L'opération est renouvelée par le Ministère de l'Education Nationale pour 2024. Nous nous engageons à renouveler l'opération pour 2024.

Aroéven Nantes

4 rue de la Perrière — 44200 Nantes
Tél. : 02 40 34 20 02
Mail : aroeven.nantes@aroeven.fr
Site : www.aroeven-paysdelaloire.fr

Du lundi au vendredi
de 9h à 17h30.

Aroéven
Des vacances à vivre !